

## Communiqué aux médias

---

### **Excellent résultat annuel 2021 malgré les dommages élevés dus aux intempéries**

#### **La Mobilière a poursuivi sa croissance et affiche un très bon résultat, malgré une charge des sinistres élevée due aux intempéries de l'été.**

- Durant l'exercice 2021, le Groupe Mobilière a réalisé un bénéfice de 474,9 millions de francs (exercice précédent: 437,8 millions).
- Le volume des primes s'est accru dans l'ensemble de 5,2% pour s'inscrire à 4,307 milliards de francs (exercice précédent: 4,095 milliards).
- Dans le secteur non-vie, les recettes de primes ont augmenté de 4,5% pour atteindre 3,440 milliards de francs. Les intempéries de l'été ont généré des charges de sinistres exceptionnellement élevées de 340 millions de francs.
- Dans le secteur vie, le volume des primes a progressé de 8,1% pour s'établir à 867,0 millions de francs. En prévoyance privée, les affaires à primes périodiques affichent une croissance de 7,2%. En prévoyance professionnelle, les primes annuelles ont atteint 236,6 millions de francs et s'inscrivent en légère baisse par rapport à l'année précédente (238,6 millions).
- Le résultat financier selon les Swiss GAAP RPC s'est inscrit à 450,2 millions de francs et dépasse ainsi nettement celui de l'année précédente (317,4 millions). Basé sur une valeur comptable moyenne de 19,329 milliards de francs, le rendement des placements s'établit à 2,3% (exercice précédent: 1,7%). La performance des placements à la valeur de marché a atteint 4,1% (exercice précédent: 3,7%).
- La Mobilière dispose d'une dotation en fonds propres très solide, qui dépasse de plusieurs fois les exigences légales. Calculé selon un modèle interne conforme aux principes du SST et approuvé par la FINMA, le quotient de solvabilité du Groupe au 1<sup>er</sup> janvier 2022 s'élevait à 516%.
- Cette année encore, la Mobilière partage les fruits de son succès avec ses clientes et clients. À partir de juillet 2022 et pendant un an, la Mobilière reversera à ses assurés 180 millions de francs au total.

La Mobilière a maintenu son cap de croissance durant la deuxième année de pandémie et a enregistré une croissance des primes remarquable de 5,2%. Le succès constant de la Mobilière s'explique une nouvelle fois par l'attrait de sa gamme de produits innovants et compréhensibles ainsi que par son solide réseau de 80 agences générales présentes dans toutes les régions de Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein.

«Nous avons bien géré cette deuxième année ponctuée d'événements exceptionnels. Nos collaboratrices et collaborateurs ont traité au total 72 000 sinistres liés à des intempéries, soit presque cinq fois plus qu'en temps normal et à période comparable. C'est précisément dans de telles situations que nous pouvons garantir à nos clientes et à nos clients notre service 5 étoiles auquel ils sont habitués et leur prouver qu'ils ont un partenaire solide à leurs côtés.»

Michèle Rodoni, CEO de la Mobilière

## Résultat global

Durant l'exercice 2021, la Mobilière a réalisé un bénéfice consolidé de 474,9 millions de francs (exercice précédent: 437,8 millions). En comparaison annuelle, c'est avant tout la contribution des opérations financières au résultat qui a sensiblement augmenté.

## Fonds propres et bilan

Les fonds propres consolidés ont progressé de 13,9% pour s'établir à 6,403 milliards de francs. Cette évolution s'explique par la hausse du bénéfice et en particulier par l'augmentation des réserves de réévaluation des placements de capitaux qui, conformément aux recommandations Swiss GAAP RPC, sont à inscrire dans les fonds propres sans effet sur le résultat. Le rendement des fonds propres a atteint 7,9% (exercice précédent: 7,8%). Pour toutes les sociétés d'assurances du Groupe, les fonds propres éligibles sont de loin supérieurs à ceux exigés. La capacité de risque déterminée selon le Test suisse de solvabilité (SST) montre que les différentes sociétés du Groupe Mobilière, ainsi que le Groupe lui-même, affichent de confortables taux de couverture. Calculé selon un modèle interne conforme aux principes du SST et approuvé par la FINMA, le quotient de solvabilité du Groupe au 1<sup>er</sup> janvier 2022 s'élevait à 516% (exercice précédent: 490%).

La somme du bilan a augmenté à 22,093 milliards de francs (exercice précédent: 20,799 milliards). 6,523 milliards de francs de placements de capitaux (exercice précédent: 6,374 milliards) sont constitués de titres à revenu fixe. Ceux-ci sont évalués au coût amorti. Les placements en actions et en parts de fonds se sont accrus, passant de 4,964 à 5,258 milliards de francs. Les provisions techniques ont, comme d'habitude, été évaluées avec prudence.

## Affaires non-vie

En 2021, la Mobilière a renforcé sa position solide dans le secteur non-vie, avec une part de marché de 20,1%. Elle a consolidé son rang de leader dans l'assurance choses en portant sa part de marché à 29,9%. Tous les secteurs d'affaires stratégiques ont contribué à cette croissance, chaque secteur affichant même une hausse du volume des primes supérieure à celle de l'exercice précédent. Les assurances mobilité ont enregistré une croissance supérieure à celle des cinq dernières années.

Le volume des primes a progressé de 4,5% pour s'inscrire à 3,440 milliards de francs. Cette hausse est à nouveau supérieure à celle du marché global (3,3%). Durant l'exercice 2021, la Mobilière a une nouvelle fois enregistré une sinistralité exceptionnellement élevée. Si, en 2020, la dissolution des réserves constituées pendant les années à sinistralité favorable avait permis de limiter les dégâts causés par la pandémie de Covid-19, les intempéries à l'été 2021 ont grevé le résultat avec des charges de sinistres avoisinant les 340 millions de francs. Au cours de l'exercice sous revue, la charge des sinistres s'est élevée à 63,9% (exercice précédent: 60,9%). En s'inscrivant à 245,2 millions de francs, le

résultat technique a fortement diminué par rapport à l'exercice précédent (288,9 millions). En baisse, le taux de frais est passé de 28,2% à 27,0%. Le ratio combiné a atteint 92,4%.

## Affaires vie

Dans le secteur vie, les primes brutes ont augmenté de 8,1% pour s'établir à 867,0 millions de francs (exercice précédent: 802,3 millions). En prévoyance privée, la Mobilière continue de mettre l'accent sur les affaires à primes périodiques, qui ont progressé de 7,2%, un taux supérieur à celui du marché (1,8%). Cette évolution réjouissante est attribuable en grande partie à l'assurance épargne évolutive. Lancé à l'automne, Mobiliar One Invest, un produit vendu par tranches et basé sur une prime unique, a suscité un vif intérêt chez les clientes et clients. La part de marché de la Mobilière dans les nouvelles affaires d'assurances individuelles de capital se monte à 13,1%. En prévoyance professionnelle, les recettes des primes annuelles sont légèrement en dessous du niveau de l'année précédente. Le volume des primes dans les affaires à prime unique a, lui aussi, diminué.

Le montant total des excédents versés aux assurés s'élève à 45,8 millions de francs (exercice précédent: 35,5 millions). Dans les affaires collectives, la Mobilière a reversé aux institutions de prévoyance 98,1% des revenus sous forme de rentes, de prestations en capital, d'attributions d'excédents et de provisions.

## Opérations financières

Les opérations financières ont contribué au résultat à hauteur de 450,2 millions de francs, un chiffre en nette hausse par rapport à celui de l'exercice précédent (317,4 millions).

Les produits des placements de capitaux ont atteint 222,7 millions de francs et ont ainsi progressé de 1,9% par rapport à l'année précédente. Cette augmentation est attribuable principalement à l'augmentation des dividendes perçus au titre des placements alternatifs pour lesquels seuls des revenus minimes avaient été distribués l'année précédente en raison des repositionnements de fonds. Le résultat net des gains et pertes sur les placements de capitaux a augmenté de près de 11% par rapport à l'année précédente pour atteindre 264,0 millions de francs. Cette hausse a été alimentée avant tout par les actions. Dans un contexte marqué par des marchés et des indices en progression, des gains substantiels ont pu être réalisés grâce à des repositionnements et à une légère réduction de la quote-part actions dans les affaires non-vie. La valeur de marché du portefeuille immobilier s'est accrue à 2,257 milliards de francs (exercice précédent: 2,135 milliards).

Le rendement des placements basé sur une valeur comptable moyenne de 19,329 milliards de francs a atteint 2,3% (exercice précédent: 1,7%). La performance des placements s'est élevée à 4,1% (exercice précédent: 3,7%). Cette hausse reflète l'évolution globalement favorable des valeurs réelles, en particulier des actions et de l'immobilier.

## **Cette année encore, la Mobilière partage les fruits de son succès avec ses clientes et clients**

À partir du milieu de 2022 et pendant un an, la Mobilière accordera à ses clientes et clients des assurances véhicules et entreprises une réduction de primes de 10%. Les clientes et clients détenant une assurance voyages bénéficieront, quant à eux, d'une réduction de 20% durant la même période. Les PME titulaires d'une assurance entreprises se verront ainsi octroyer une réduction de prime pour la troisième fois consécutive. En tout, ce sont 180 millions de francs qui seront redistribués aux assurés. Au cours des dix dernières années, la Mobilière a reversé à ses assurés non-vie plus de 1,6 milliard de francs provenant de son Fonds d'excédents.

## **Prévention: protection contre les dangers naturels**

La Suisse est exposée à des dangers naturels tels que les inondations, les coulées de boue ou les avalanches. Les intempéries de l'été 2021 ont souligné l'importance de la prévention des dangers naturels dans notre pays. Depuis 2006 déjà, la Mobilière s'engage en faveur de la prévention des dangers naturels. Elle a versé à ce jour quelque 40 millions de francs pour la mise en œuvre de 155 projets de prévention dans différentes communes. De plus, la Mobilière a équipé cinq corps de sapeurs-pompiers de systèmes de digues mobiles. Deux d'entre eux étaient en service en juillet 2021 et ont permis d'éviter des dommages considérables.

## **Première application de la norme Swiss GAAP RPC 40**

La norme Swiss GAAP RPC 40, pour la présentation des comptes des compagnies d'assurance, est appliquée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021. À des fins de comparabilité, les valeurs de l'année passée ont été adaptées aux nouvelles prescriptions en matière de présentation des comptes. Aucune différence d'évaluation n'est à signaler par rapport à la présentation des comptes selon la norme Swiss GAAP RPC 14. La structure des différentes composantes des comptes du Groupe a cependant subi diverses adaptations. En outre, comme le prévoient les Swiss GAAP RPC 40, des informations complémentaires sont publiées.

La Mobilière publie son rapport de gestion 2021 en ligne, sans version imprimée. La version abrégée imprimée peut toujours être commandée. La façon dont la Mobilière assume ses responsabilités en tant que société coopérative est présentée dans le rapport sur le développement durable. Celui-ci fait partie du rapport de gestion et a été établi conformément aux normes GRI, option de conformité essentielle. Pour de plus amples informations, voir sous [www.mobiliere.ch/rapportannuel](http://www.mobiliere.ch/rapportannuel).

## Chiffres clés

	<b>2021</b> en millions de CHF	2020 en millions de CHF	Variation en %
Primes brutes non-vie et vie	<b>4 307,3</b>	4 094,7	+5,2
Primes brutes non-vie	<b>3 440,4</b>	3 292,4	+4,5
Primes brutes vie	<b>867,0</b>	802,3	+8,1
Placements de capitaux	<b>19 879,4</b>	18 778,9	+5,9
Résultat technique non-vie	<b>245,2</b>	288,9	-15,1
Résultat financier	<b>450,2</b>	317,4	+41,8
Bénéfice annuel consolidé	<b>474,9</b>	437,8	+8,5
Fonds propres	<b>6 403,0</b>	5 623,2	+13,9
Rendement des fonds propres	<b>7,9%</b>	7,8%	
<b>Excédents versés aux clients non-vie</b> (y compris les mesures d'accompagnement; versement aux clients à partir du milieu de l'exercice suivant)	<b>180,0</b>	220,0	
Ratio combiné non-vie pour compte propre	<b>92,4%</b>	90,6%	
Effectif, apprentis non compris (EPT au 31.12)	<b>5 337</b>	5 257	
Apprentis et relève	<b>330</b>	338	

### Le Groupe Mobilière

En Suisse, un ménage sur trois et une entreprise sur trois sont assurés à la Mobilière. Au 31 décembre 2021, les recettes de primes totales de l'assureur toutes branches s'élevaient à environ 4,3 milliards de francs. Pas moins de 80 agences générales entrepreneuriales possédant leur propre service des sinistres offrent des prestations de proximité à plus de 2,2 millions de clients sur quelque 160 sites. Chapeauté par Mobilière Suisse Holding SA, le Groupe Mobilière se compose des sociétés suivantes: Mobilière Suisse Société d'assurances SA, domiciliée à Berne, Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA, à Nyon, Mobilière Suisse Asset Management SA, Protekta Assurance de protection juridique SA, Mobilière Suisse Services SA, toutes domiciliées à Berne, ainsi que Trianon SA, à Nyon, SC, SwissCaution SA, à Nyon, et bexio SA, à Rapperswil. Font en outre partie du Groupe: Mobilière Suisse Risk Engineering SA, Mobi24 SA, XpertCenter SA, Flatfox AG, Buildigo SA et Lightbird Ventures SA, toutes domiciliées à Berne, ainsi que Companjon, à Dublin et à Düsseldorf.

La Mobilière emploie quelque 6000 collaborateurs en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein et y propose 330 places d'apprentissage. Fondée en 1826 en tant que coopérative, la Mobilière est la plus ancienne société d'assurances privée de Suisse. Le Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Société Coopérative veille à perpétuer la tradition coopérative du Groupe.